

## ACTUALITÉ LOCALE

# Le conseil municipal interpelle le gouvernement de François Bayrou

TOULON

La séance publique du vendredi 31 janvier a ouvert plus largement le débat sur l'actualité politique nationale où est en partie en train de se jouer aussi l'avenir des collectivités.

L'ouverture du conseil municipal a été quelque peu retardée ce vendredi 31 janvier par le rassemblement des salariés du chœur de l'Opéra de Toulon menacés de licenciement et soutenus par la CGT. Une délégation a été reçue en amont par la première magistrate du Port du Levant. Une question adressée par André De Ubeda (PCF) pour Toulon en Commun donnera lieu à débat (lire ci-dessous).

Mais avant cela, l'élu d'opposition a pris la parole au sujet de l'attribution de subventions aux associations ou coopératives des écoles pour contribuer au financement des classes transplantées des écoles toulonnaises, c'est-à-dire les moyens qui leur sont attribués pour se déplacer vers des destinations pédagogiques qui présentent un intérêt de découverte pour les élèves.

« Nous apprécions les inflexions que vous avez apportées à notre demande », se félicite-t-il dans un premier temps, en notant l'effort supplémentaire consenti par la commune, avec également plus de possibilités de départs en Erasmus.

Mais pour Toulon en Commun, c'est encore insuffisant pour faire partir toutes les classes qui le souhaitent. Et de demander donc de relever « la dotation par élève qui n'a pas augmenté depuis 2013 ». Le reste à charge pour les parents restant en l'état trop important pour certaines familles. Et, ajoute-t-il, « il suffit que trois ou quatre



La démocratie municipale à l'œuvre en salle du conseil vendredi 31 janvier. PHOTO T.T.

enfants ne partent pas dans une classe pour conduire l'enseignant à renoncer ». Il manquerait, ajoute l'élu, au regard des budgets alloués par la Ville près de 65 000 euros pour les séjours de découverte 2024-2025, pour rendre possible le départ des 49 classes volontaires.

## « Fortement » embarrassant

« Alors, écoutez, je reçois régulièrement les inspecteurs académiques et c'est en concertation avec eux et avec le projet qu'il y a l'adoption. C'est eux qui disent si la classe peut partir », lui répond le maire de Toulon.

Et de poursuivre : « On a encore augmenté la dotation. Et s'il y a une famille vraiment en difficulté ou si c'est vraiment le problème financier, je vous as-

sure, on est toujours là à l'écoute. »

Un autre sujet plus tard va nourrir de nombreux échanges, Josée Massi lisant en fin de séance le vœu reprenant en partie seulement celui adressé par Toulon en Commun en novembre dernier, en le « réactualisant ». Il s'agit d'interpeller le gouvernement Bayrou qui va présenter son projet de loi de finances 2025 lundi 3 février à l'Assemblée nationale. Avec une mise en garde : « Il ne faut pas mettre en péril les finances des collectivités locales. »

« Il n'est pas possible de le présenter comme des responsables de la dette publique », est-il ajouté en rappelant que « nombre de ces collectivités ont des finances saines à l'instar de la Ville de

Toulon ». Et de poursuivre : « Par conséquent, le conseil municipal de Toulon demande instamment au gouvernement de ne pas prendre des mesures qui impacteraient fortement les capacités financières des communes et par là même, nuire au bon fonctionnement des services publics dont les habitants ont besoin. »

C'est le « fortement » qui va poser problème. André De Ubeda propose de l'enlever pour faire consensus, en expliquant que si le gouvernement enlève 3 millions au lieu 6 millions cela aura toujours pour conséquence moins de services pour les Toulonnais. Et de conclure : « Cela va augmenter la précarité, la colère et le désespoir et nous savons quel résultat cela peut donner. »

Thierry Turpin

## EN BREF

### Et si on causait ballon ?

À l'occasion du vote d'une subvention à l'association Sporting Club de Toulon, l'élu d'opposition André De Ubeda (PCF) a saisi le ballon pour parler de « l'équipe professionnelle qui devrait être la locomotive des sports collectifs dans notre ville ». « Nous sommes la seule ville de cette importance à ne pas en avoir pour le football », déplore-t-il, en ajoutant « qu'un club emblématique de foot n'appartient pas qu'à son financeur même si sa générosité est importante » mais que c'est « un patrimoine commun à la ville, aux supporters, aux joueurs et anciens joueurs ». Et de plaider donc pour plus de clarté dans sa gestion. Et de conclure : « Plus encore que la transparence sur les comptes, c'est la politique sportive qui doit être comprise pour que l'engouement soit au rendez-vous. Ce n'est pas le cas actuellement. » L'adjoint aux sports, Laurent Bonnet, lui a répondu : « Comme disait Hubert Falco, on ne peut pas marquer les buts à leur place. »

### Pour Pierre-Jacques Depallens, la Ville doit casquer

Dans sa lamentable prise de parole, l'élu d'opposition Pierre-Jacques Depallens (Modem) a cru bon plaider pour que la municipalité et ses administrés se serrent un peu plus la ceinture en acceptant une perte de 6 millions d'euros : « Il nous paraît normal, juste, équilibré et pour tout dire moral que toutes les collectivités du millefeuille fassent un effort », annonce-t-il. Et d'annoncer donc que sa collègue Cécile Muschotti et lui allaient s'abstenir.

### L'Aguillon, le bien nommé

Une apostrophe qui a fait tourner en bourrique le conseiller municipal d'extrême droite Amaury Navarranne. Pas de migrants, de centres sociaux ou de prétendue théorie du genre à se mettre sous la dent, l'élu RN s'est évertué à plaider pour que le nouveau giratoire de l'Aguillon, c'est à présent son nom, s'appelle plutôt giratoire Aguillon sous prétexte qu'il s'agit là de son fortuné aïeul, sacre bleu ! Fâché au final qu'on ne fasse pas trop cas de cette noble préoccupation.

## Le chœur de l'Opéra refuse de disparaître

L'élu d'opposition de Toulon en Commun André De Ubeda a invité la maire de Toulon Josée Massi à prendre position sur le sort réservé aux salariés.

Nous avons été informés de l'annonce faite aux salariés de la dissolution du chœur de l'Opéra de Toulon. Nous nous indignons de la brutalité et de la précipitation de cette décision », commence André De Ubeda, en indiquant que « la façon de procéder choisie est éminemment choquante ». Toulon en Commun se prononce pour le maintien du chœur et apporte donc son soutien aux salariés.

La gestion administrative coûteuse de l'Opéra de Toulon étant remise en question par les salariés, l'élu d'opposition demande si la maire de Toulon diligentera un audit.

Et de poursuivre : « L'austérité budgétaire voulue par la droite et l'extrême droite continue à faire des dégâts, en voilà une preuve bien concrète. » En prévenant que « l'externalisation qui semble envisagée n'en sera pas moins coûteuse ». « Je comprends et partage les préoccupations de ceux qui s'inquiètent de l'impact de cette hypothèse pour les personnels concernés et sur la qualité de notre offre culturelle », lui répond Josée Massi, en expliquant que, tout en restant réaliste face aux enjeux économiques, elle attache une grande importance à l'aspect humain de ce

dossier. Mais que pour l'heure, elle a « besoin de s'informer et de comprendre avant d'exprimer une position sur le sujet ». Tout en soulignant que l'Opéra de Toulon, qui est un établissement public de coopération culturelle d'intérêt métropolitain disposant d'une autonomie de gestion, est le seul de sa taille à salarier un orchestre et un chœur à plein temps.

Et de conclure : « Je vais solliciter le conseil d'administration, afin qu'une étude soit menée sur les perspectives de l'Opéra à court moyen et long terme et qu'un dialogue soit ouvert avec les financeurs actuels ou potentiels, y compris l'État qui pour l'instant ne met pas un sou. »

T.T.